

3^{ème} édition des Rendez-vous de la retraite

12 - 17 novembre 2018

Une semaine pour s'informer et préparer sa retraite

A compter du 1^{er} janvier 2019, les conditions de départ à la retraite évoluent pour les salariés du privé. La 3^e édition nationale des « Rendez-vous de la retraite », organisée par l'Agirc-Arrco du 12 au 17 novembre prochains, est l'occasion pour les personnes proches de la retraite de s'informer sur leurs droits et les dispositifs proposés pour préparer la dernière partie de leur vie professionnelle.

Sur internet et dans ses 100 centres d'information répartis dans toute la France, l'Agirc-Arrco répond aux assurés, de manière personnalisée et gratuite.

COMPRENDRE LES NOUVELLES MESURES ET CHOISIR LE MOMENT DE SON DÉPART, EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE

Dès 2019, de nouvelles conditions de départ à la retraite s'appliquent aux salariés nés à partir de 1957, qui partent en retraite après le 1^{er} janvier 2019. Figurant au rang des mesures prises en 2015 par les partenaires sociaux pour garantir l'avenir des retraites complémentaires, elles encouragent les actifs à arbitrer entre le temps et le montant de leur future retraite au-delà de l'âge d'ouverture des droits.

Un simulateur est d'ores-et-déjà accessible en ligne pour aider chacun à évaluer sa situation. Cet outil d'aide à la décision permet à un actif proche de la retraite de visualiser instantanément le montant de sa future pension, tout régime de retraite confondu, selon son choix de partir à l'âge d'ouverture des droits, d'anticiper ou bien de reporter d'une ou plusieurs années son départ.

PRÉPARER SA DERNIÈRE PARTIE DE VIE PROFESSIONNELLE


La semaine des « **Rendez-vous de la retraite** » est l'occasion de compléter ses connaissances sur le sujet et confirmer son projet de fin de carrière. Elle offre surtout l'opportunité de faire le point avec des experts retraite sur sa situation personnelle : *Suis-je concerné par les carrières longues ? Quel impact sur ma retraite d'un temps partiel senior, l'avantage d'une retraite progressive, d'un cumul emploi-retraite ? Ai-je intérêt à prolonger mon activité si je veux pouvoir profiter d'une retraite majorée ?*

Chaque jour, du lundi 12 au samedi 17 novembre, **des conférences et séances de tchats** seront organisées en ligne avec les experts retraite de l'Agirc-Arrco. **Plus de 100 centres d'information Agirc-Arrco (CICAS)** proposeront, également, des rendez-vous quotidiens et personnalisés avec un conseiller retraite.



Les actifs ont généralement tendance à attendre le dernier moment pour s'intéresser à leur retraite.

Le manque de connaissance et d'identification des bons interlocuteurs peuvent susciter des interrogations, précise François-Xavier Selleret, Directeur général de l'Agirc-Arrco.

Le passage à la retraite, qui représente aujourd'hui la 3^e mi-temps d'une vie – 26 ans en moyenne, s'anticipe et se prépare. Les Rendez-vous de la retraite sont l'occasion de découvrir les services gratuits et personnalisés à disposition des actifs pour les aider à organiser efficacement leur fin de carrière. 

Les « Rendez-vous de la retraite » en 6 étapes

1. Je crée mon compte personnel (le numéro de sécurité sociale suffit) sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr
2. Je consulte **mon relevé de carrière**.
3. **J'évalue** grâce au **simulateur**, l'impact de mon parcours professionnel sur le montant de ma future retraite (congé parental, chômage, stage, travail à l'étranger, apprentissage,...).
4. J'accède à tous les services personnalisés, sécurisés et gratuits et, si je suis sur le point de prendre ma retraite, je demande ma **retraite** en ligne.
5. Pendant toute la semaine, j'accède en ligne aux conférences et pose mes questions aux **Experts retraite, dans des séances quotidiennes de chats thématiques**.
6. Pour aller plus loin, je peux bénéficier d'un entretien personnalisé avec un conseiller retraite sur rendez-vous, dans l'un des **Centres d'information Agirc-Arrco (CICAS)** le plus proche de chez moi.

Pour connaître les horaires des conférences et chats, l'adresse des centres Agirc-Arrco et prendre rendez-vous, connectez-vous sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr et sur l'application mobile Smart'Retraite

CONTACTS PRESSE

AGIRC-ARRCO

Virginie Belloir

Agence Oconnection

Amélie TESTA

atesta@oconnection.fr

01 71 90 50 00 · 06 69 24 81 17

À PROPOS DE L'AGIRC ET L'ARRCO

Ces régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé reposent sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. Ils viennent compléter le régime de base de la Sécurité sociale.

L'Agirc et l'Arrco, ce sont 18 millions de salariés qui cotisent avec leurs employeurs (1,7 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs, 12 millions de retraités et près de 78 milliards d'euros de retraites versées chaque année.

Au 1^{er} janvier 2019, ces deux régimes fusionneront en un seul régime, l'Agirc-Arrco.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr/ce-qui-change-en-2019